



OFFICE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DES ARDENNES

## OFFICE DU BTP DES ARDENNES

### *Procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 juin 2011 Maison du BTP des Ardennes*

#### Etaient présents :

- Patrick VALLOGGIA, Entrepreneur, Président de l'Office
- Monique ESPERANDIEU, Architecte
- Estelle GARCIA, Architecte
- Christophe JACQUEMARD, Entrepreneur
- Frédéric DENISART, Architecte, Vice-Président du C.N.O.A.
- Jean-Marc CHARLET, Architecte
- Jean-François PARAGE, Entrepreneur
- Sébastien LAMBERT, Entrepreneur
- Francis CLAUDEL, Architecte

#### Etaient excusés :

- Kristiane LEROY, Architecte
- Philippe SUAN, Architecte, Président du Syndicat départemental

#### Etaient absents :

- Jérôme VANBRESEGEM, Entrepreneur

#### Assistait également à la réunion :

- Frédéric JOLION

Patrick VALLOGGIA ouvre la séance à 17h45 en se félicitant que le Conseil puisse enfin avoir lieu ! Il souhaite faire le point sur le sujet qui avait été retenu lors de la précédente réunion.

Personne ne se souvenant du thème (...), Frédéric JOLION évoque les Cahiers de l'OGBTP dont un exemplaire est remis à chaque Administrateur.

Un tour de l'activité des deux Professions est effectué.

J.M. CHARLET évoque une érosion progressive de l'activité depuis fin 2010. Un écart entre les acteurs spécialisés et les autres est ressenti. La baisse des honoraires est flagrante, ce qui est confirmé par M. ESPERANDIEU.

S. LAMBERT évoque le même phénomène pour les constructeurs.

F. JOLION demande si la tendance est au recrutement d'Architectes extérieurs au département. Les participants n'évoquent pas particulièrement d'augmentation et les entrepreneurs présents, même s'ils préfèrent travailler avec un « local », ne rencontrent pas de difficultés.

E. GARCIA, travaillant plus à destination des particuliers, est satisfaite de son niveau d'activité mais évoque des difficultés liés aux financements en raison des exigences accrues des Banques qui

demandent des permis de construire très tôt. Or, si le financement n'est pas accordé, les honoraires ne peuvent pas être réclamés.

F. DENISART évoque une forte augmentation du stress sur les chantiers. Les relations entre les acteurs de la construction se tendent. Il estime que l'Architecte a un rôle de coordonateur, mais qu'il doit souvent épouser celui de conciliateur pour faire avancer les dossiers.

J.M. CHARLET estime qu'en agissant ainsi, on perd l'essentiel de la valeur ajoutée du métier. F. DENISART va dans son sens en avançant que les Architectes passent beaucoup de temps à régler les problèmes entre les réunions.

S. LAMBERT évoque une baisse des appels d'offres et une augmentation logique en conséquence du nombre de réponses par dossier.

P. VALLOGGIA met en avant que cette diminution du nombre de dossiers incite à répondre à tous les marchés, mais que, comme souvent, plusieurs dossiers sortent en même temps, ce qui rend impossible des études sérieuses.

J.F. PARAGE estime quant à lui que 2011 ressemble à 2010 avec en effet une baisse des appels d'offres, même si le secteur industriel frémit un peu.

Plusieurs Administrateurs estiment que les trésoreries sont tendues par les prix bas, notamment avec le Conseil Général des Ardennes. Des règles de paiement très tatillonnes dans certaines trésoreries publiques sont également mises en avant.

J.M. CHARLET se souvient que l'Office avait choisi de prendre comme sujet de travail « les réunions préparatoires » !

M. ESPERANDIEU et F. JOLION rappellent que le dispositif VillAvenir les impose.

J.M. CHARLET estime que ce moment crucial du projet doit être plus long. Il a testé récemment une période de deux mois de préparation afin que les intervenants sachent précisément au début du chantier quelles responsabilités leur incombent. Cet allongement de la durée de la phase préparatoire prend la forme de deux O.S. : l'un est émis au début de la préparation, l'autre en fin de phase. L'objectif est que pendant les deux mois, toutes les réservations soient transmises.

P. VALLOGGIA estime en effet qu'une phase de préparation de 15 jours est notoirement insuffisante.

F. DENISART estime que cette solution ne résout pas tous les problèmes et qu'il vient d'en faire l'expérience sur un chantier où l'entreprise VALLOGGIA était présente. Résultat : au bout d'un mois, rien n'avait avancé car tout le monde n'était pas prêt au début de la phase de préparation.

J.F. PARAGE estime en effet que c'est seulement au stade de la préparation que les études sont approfondies. F. DENISART va dans son sens.

**La prochaine réunion est fixée au 10 octobre à 17h30 dans les locaux de l'Office, 17 Boulevard Gambetta à Charleville-Mézières.**

L'ordre du jour étant épuisé, M. VALLOGGIA lève la séance à 19h15.